



Société Chimique de France

Division de Chimie Industrielle

## Prix DCI Jeune Chimiste Industriel 2024

La Division de Chimie Industrielle de la SCF attribue un prix à un jeune Chimiste (doctorant, post-doc, jeune chercheur) ayant publié en 2023 un travail remarquable en chimie industrielle.

### Règlement

**Montant du prix :** 1000€<sup>1</sup>, ainsi que le remboursement de l'inscription au prochain congrès de la DCI prévu le 26 avril 2024 (French Industrial Chemistry Symposium)

**Public visé :** tout membre de la SCF au moment de la réception du prix, âgé de moins de 35 ans, ayant publié en 2023, comme auteur principal, un travail remarquable en chimie industrielle pour le compte ou en collaboration avec une entreprise de la chimie.

La publication concernée peut être un article dans une revue scientifique ou encore un brevet (accordé).

#### Dossier de candidature :

- CV (1 page) accompagné éventuellement d'une liste de publications, brevets, présentations,
- Publication concernée,
- Nom de l'entreprise concernée par ces travaux.

Une lettre de recommandation d'un responsable de l'entreprise concernée par ces travaux sera également appréciée.

Les dossiers sont à adresser avant le **31 mars 2024** (minuit) au président de la DCI : [scf.chimie.industrielle@gmail.com](mailto:scf.chimie.industrielle@gmail.com)

Le jury est constitué des membres du bureau de la DCI.

---

<sup>1</sup> Le récipiendaire se charge de vérifier que le versement de ce prix est compatible avec la politique de son éventuel employeur.

*La chimie : notre vie, notre avenir*